

## **DEMARRAGE DES TRAVAUX DU PONT CHARLES DE GAULLE LE 14 NOVEMBRE 2011**

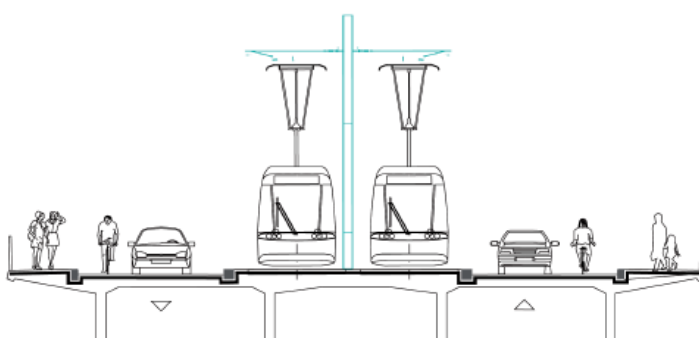
Après 20 ans de restriction de circulations poids lourds sur le Pont de Gaulle, celui-ci va "reprendre des forces". A l'occasion du passage du tramway, la Ville de Besançon va le renforcer par des travaux sur l'ouvrage de novembre 2011 à avril 2012. Ils seront suivis des travaux de plateforme Tramway jusqu'à fin 2012.

Après un mois d'octobre 2011 consacré aux études préparatoires, le chantier de renforcement et d'embellissement du pont s'installera sur toute la longueur de l'ouvrage.

A compter du 14 novembre vont débiter les travaux préliminaires sous l'ouvrage ainsi que les installations de chantier sur le parking au pied du pont quai Bugnet. Ces opérations permettront cependant de conserver 28 places de stationnement.

A compter du 21 novembre, démarrage du chantier sur le pont, nécessitant des mesures de circulation, avec le maintien d'une voie de circulation dans chaque sens. Dans un premier temps, les travaux porteront sur la réfection des trottoirs et des voies extérieures avec maintien d'une voie piétons et cycles et de 2 voies centrales, une montante et une descendante pour la circulation. Dans un second temps, les véhicules emprunteront les voies refaites et les travaux de construction se poursuivront au milieu.

### La Ville de Besançon entretient et conforte ses ouvrages d'art





**Opération Pont de Gaulle**  
**Réparation et renforcement de la structure**  
**Requalification du tablier**  
**Modifications des voies de circulation routières**  
**Préparation pour la plateforme du tramway**

**Début des travaux : novembre 2011**  
**Fin prévisionnelle : printemps 2012**


**Montant des travaux :**  
1,5 M € TTC

**Financement :**

 Ville de Besançon	50 %
 Grand Besançon	50 %

**Maîtrise d'ouvrage :**  
Ville de Besançon

**Maîtrise d'œuvre :**  
Ville de Besançon  
Direction Voirie et Déplacements

  
[www.besancon.fr](http://www.besancon.fr)

*Je vous remercie de vous faire le relais de cette information*

**Contact presse :**

David MOUROT : Directeur des Espaces publics - DGST adjoint tél. 03 81 61 50 03

« **Pont de Gaulle** : Impressionnant avec ses 170 m de long et ses 21 m de large, le pont Charles de Gaulle fait partie du quotidien des Bisontins depuis 1965. Objet à partir de 1991 d'une surveillance régulière accrue, la structure avait été limitée préventivement en 1996 en tonnage à des véhicules (bus exceptés) de 7,5 tonnes maxi. Depuis cet arrêté municipal, la situation ne s'est pas franchement améliorée si bien que des travaux de renforcement apparaissaient incontournables à court terme. Le projet du Tram ayant été entériné et, avec lui, le trajet empruntant le pont, il était logique dès lors d'intégrer ces nouvelles contraintes. D'où la programmation de travaux dans la continuité afin d'occasionner le minimum de gêne pour les riverains et les usagers. Résultat : d'octobre prochain à fin avril 2012, un premier chantier piloté par la direction municipale Voirie et Déplacements concernera la réparation et le renforcement de la structure ainsi que la requalification du tablier et l'installation des équipements de surface.

Ensuite, dans la foulée, un second chantier, sous maîtrise d'ouvrage du Grand Besançon, sera consacré jusqu'à la fin 2012 aux travaux de plateforme du Tramway. Au-delà d'un réaménagement total (étanchéité, revêtement, bordures, nouveaux candélabres et garde-corps, réservations pour les réseaux, ajout de chambres de tirage, réfection des joints, pose de trois poteaux pour l'alimentation du futur Tramway...), le pont offrira à l'avenir deux trottoirs de 2,20 m de large, deux pistes cyclables de 1,5 m, deux voies de circulation de 3 m et, au milieu, une voie réservée au tram de 7,5 m. Voilà pour la partie visible et, somme toute, classique des travaux.

Plus compliqué et quasi invisible, en revanche, se présente le chantier intérieur de renforcement qui, après études et calculs, vise non seulement à rendre à la structure son niveau de service initial, mais plus encore, à augmenter ses capacités pour lui permettre d'accueillir le Tramway. Au menu des entreprises spécialisées retenues : ajout de câbles de précontrainte additionnelle à l'intérieur des caissons du tablier, changement des appareils d'appui, ce qui comprend le soulèvement du pont par vérinage assisté par ordinateur, reprise des sommiers de tous les appuis avec création d'un système de drainage, réparation des bétons du tablier... »